

trompait, le Roi indiquait par un trait qu'il y avait faute. Le jeune Prince commençait à se former la main : Son écriture est bien lisible, mais on voit que ces lignes ont été tracées lentement. Une lettre est quelquefois interrompue pour se continuer un peu plus loin. Quel doux souvenir se rattache à cette petite feuille ! Lorsque vous passez dans une institution où de jeunes enfants sont élevés, vous foulez souvent de ces petits morceaux de papier dont vous ne faites aucun cas. Mais ici, ce pauvre petit chiffon, on le ramasse avec émotion, on le regarde attentivement, on suit chaque lettre dans tous ses contours ; ici, il s'est arrêté, se dit-on, là, il a été trop rapide, cette lettre fut reprise plusieurs fois. Pas un point n'échappe, on veut suivre la main qui a tracé, car à chaque trait défectueux, on dit, il était si jeune. Plus la faute est sensible, plus on est attendri.

Après l'étude venait le temps de la récréation pendant lequel le Roi et la Reine faisaient tout au monde pour égayer autant que possible les pauvres petits détenus.

Cependant on ne cessait d'aggraver chaque jour pour la Famille Royale l'outrage permanent de sa détention. Jour et nuit les vexations de toute sorte lui étaient prodigieuses. Bien rarement on reçut des consolations du dehors, seulement le soir, lorsque le bruit avait cessé, on entendait quelquefois le son d'une vieille. Elle jouait les airs que les Royalistes répétaient alors. On avait le soin de la faire entendre au pied de la tour, afin de rappeler aux nobles captifs qu'on ne les oubliait pas. Mais bientôt ces sons chérirs s'éteignaient et on n'entendait plus rien au pied de la sombre tour.

Je passe à la hâte sur des incidents que j'aimerais au moins à signaler. Si parfois les faits m'entraînent, vous me le pardonnerez, je l'espère, chaque page de la vie de la famille de Louis XVI est si belle, si remplie de souffrances, qu'il est impossible de ne pas s'y arrêter de temps en temps. Je vous ai promis quelques notes sur le Dauphin, mais les souffrances de sa famille qu'il a partagées avant de s'en voir séparé, m'ont paru, comme je vous l'ai déjà dit, pouvoir pré-céder la narration de celles qu'il a enduré seul.

(A Continuer.)

Discours prononcé le 24 Juin 1859, par le Rev. Messire P. Denis, Directeur du Collège de Montréal.

Nous avons pensé faire plaisir à nos lecteurs en insérant dans les colonnes de l'*Echo* l'analyse du discours prononcé dans l'Eglise Paroissiale de Montréal le jour de la fête de St. Jean Baptiste, par le Rév. Messire Denis, Directeur du Collège de Montréal.

L'éloquent orateur a pris pour texte ces paroles de St. Luc :

*Præcedet in spiritu et virtute Eliae, parare domino plebem perfectam.—Plein de l'esprit et de la vertu d'Elie, il marchera devant le Seigneur pour lui préparer un peuple parfait.*

Le vénérable Directeur a fait l'application de ces paroles à la mission que St. Jean Baptiste remplit près du peuple chrétien, près du peuple Canadien surtout, par sa puissante intercession. La mission que St. Jean Baptiste avait reçue du ciel ne devait pas se borner au temps de sa vie ; le peuple parfait qu'il était chargé de préparer au Seigneur ne devait pas se composer seulement de ceux qui ont entendu sa parole sur les bords du Jourdain. Envoyé pour

disposer les hommes à recevoir la lumière de l'Évangile, on peut dire que son action s'est fait sentir partout où le soleil de Justice devait répandre sa divine clarté. C'est sur son témoignage que les peuples ont cru que Jésus-Christ était la vraie lumière du monde. Aussi avec quelle amoureuse sollicitude le divin Précurseur ne veille-t-il pas aujourd'hui du haut du ciel sur toutes les nations chrétiennes qui ont accepté ce témoignage ? Mais quel soin paternel ne prend-il pas en particulier du peuple Canadien qui l'a choisi pour son patron et lui a confié le précieux dépôt de sa foi et de sa nationalité ? N'en doutons pas, le choix que nous avons fait de lui pour veiller sur nos destinées, nous assure une large part dans ses faveurs. Je n'en veux point d'autre preuve que cette maxime de la société qui marche sous son étendard et qu'elle a prise pour mot de ralliement : "Rendre le Peuple Meilleur."

Il y a là, en effet, plus qu'une pensée humaine ; c'est une inspiration céleste, une vocation d'en haut qui appelle tous les membres de la Société de Saint-Jean Baptiste à préparer au Seigneur un peuple parfait à l'exemple de leur glorieux patron. Puisque l'élite de notre Société s'est imposé la noble tâche de rendre le peuple meilleur, il ne sera pas hors de propos de l'entretenir aujor d'hui des moyens d'arriver à son but.

Je me propose donc de développer cette pensée et de montrer que pour rendre le peuple meilleur et travailler efficacement à son bonheur et à sa prospérité, il faut : 1o. le rendre fidèle aux devoirs de la Religion ; 2o. le rendre fidèle à la pratique des vertus sociales.

1o. Au début de la première partie, l'orateur comparant la société à la famille, a prouvé solidement qu'elle ne peut subsister sans autorité, et que toute autorité qui veut être stable doit s'appuyer sur Dieu. De là, la nécessité de rattacher le peuple à Dieu par les liens indissolubles de la Religion, afin de le maintenir dans la soumission aux pouvoirs légitimes.

Le dogme d'un Etre Suprême, qui préside à la destinée des peuples et qui gouverne les Empires, est tellement fondamental que Dieu n'a pas permis qu'il pérît dans le naufrage universel des autres vérités ; il ne l'a pas laissé sans témoignage dans le monde sous ce rapport ; et, comme le salut des peuples dépendait de la conservation de ce dogme, il n'a jamais manqué de le faire briller comme un phare précieux au sein même des plus épaisse ténèbres du paganism. Aussi voit-on, dans tous les temps, les nations payennes mettre à la tête de leur législation le culte de la divinité.

C'est tout à la fois la base et la clef de toute de l'édifice social. Il ne se forme pas une entreprise importante, que la divinité n'intervienne et ne préside aux délibérations qui en préparent l'exécution. Tous les fondateurs d'empire, tous les chefs de sociétés ne sont venus à bout de plier les peuples sous le joug des mêmes lois et des mêmes institutions, qu'après avoir adouci leur sauvage nature par des dogmes et un culte religieux, et c'est à leur respect pour les principes et leurs croyances que les nations qui ont laissé un grand nom dans l'antiquité ont été redébables de leurs succès et de leur gloire.

Mais quel besoin d'insister plus longtemps sur les exemples que nous fournit le paganism ? Des chrétiens ne doivent-ils pas aller chercher la lumière dans des sphères plus élevées, plus radieuses, ne doivent-ils pas puiser leurs enseignements à des sources plus pures ? Depuis que le christianisme, à force de pat-